



LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DES DROITS HUMAINS - ÉVALUATION DU PROJET « SCIENCE POUR LES DROITS HUMAINS » (2008-2011)

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

OBJECTIF ET PORTÉE DE L'ÉVALUATION

Le projet « *Science pour les droits humains* » (appelé auparavant « *Les satellites pour les droits humains* ») est un projet pilote qui s'est déroulé de janvier 2008 à janvier 2011. Il avait pour principal objectif de tester l'apport de la géomatique à la défense des droits humains. Le but du projet *Les satellites pour les droits humains* était d'utiliser l'imagerie par satellite et les systèmes d'information géographique (SIG) pour obtenir des informations sur les crises des droits humains dans les pays du Sud, ce qui permettait d'augmenter l'efficacité des activités de défense des droits humains et leur impact tout en réalisant des progrès scientifiques dans le domaine de l'application de ces technologies à la promotion des droits humains. La géomatique inclut l'imagerie radar et haute résolution par satellite, la photographie aérienne, les outils de géovisualisation et les images géoréférencées, ainsi que l'utilisation d'appareils GPS pour la recherche sur le terrain.

Ce projet a été exécuté sous forme de partenariat entre l'American Association for the Advancement of Science (AAAS), la section des États-Unis d'Amnesty International (AI USA) et le Secrétariat international (SI) d'Amnesty International. Il a été financé par la fondation Oak. Une équipe spécialisée, l'équipe *Science pour les droits humains* (SHR), a été créée au sein d'AI USA afin de diriger le projet.

Cette évaluation a été menée par Helen Nelson et Alexandra Hernandez-Moreno de l'Unité connaissances et impact (LIU) du SI d'Amnesty International, avec l'aide et le soutien de l'équipe SHR. L'objectif de cette évaluation est d'estimer à quel point le travail effectué par Amnesty International a été vecteur de changement (délibéré ou non) et l'apport potentiel de la géomatique à l'efficacité des activités de défense des droits humains et à leur impact. Les conclusions de l'évaluation seront transmises au personnel d'Amnesty International (appartenant au SI, aux sections et aux organisations partenaires) afin de promouvoir les enseignements de cette dernière et de guider les pratiques d'Amnesty International à l'avenir.

MÉTHODOLOGIE

Cette évaluation a été menée entre octobre 2010 et avril 2011 et s'est principalement intéressée aux résultats et activités du projet ayant eu lieu entre janvier 2008 et mars 2011. La méthodologie utilisée pour l'évaluation était composée des étapes suivantes :

- établissement d'un cahier des charges détaillant la portée et l'objectif de l'évaluation ainsi que la méthodologie employée ;
- élaboration d'une théorie du changement pour le projet, permettant aux évaluatrices et à l'équipe SHR de déterminer des indicateurs de réussite et de définir le cadre de l'évaluation ; celle-ci s'inspire de la théorie plus large d'Amnesty International intitulée « Les dimensions du changement » ;
- identification des parties prenantes du projet en collaboration avec l'équipe SHR, organisation et analyse de trente et un entretiens approfondis semi-structurés afin de dégager des thèmes émergents, et examen de la documentation existante, notamment de rapports d'avancée et de suivi, d'analyses médiatiques et de contenus publiés sur les sites Internet de la section des États-Unis et du SI d'Amnesty International, afin d'obtenir des informations complémentaires ;

- compilation par les évaluatrices de tous les documents produits pendant la durée du projet et de toute la couverture médiatique sur le projet.

PRINCIPALES CONCLUSIONS – LES RÉSULTATS DU PROJET

Au cours des trois années qu'a duré le projet, quinze projets « pilotes » ont été lancés dans des régions aux topographies variées constituant d'importantes zones de crises en matière de droits humains, notamment en Ossétie du Sud/Géorgie, au Tchad, au Darfour, en Érythrée, au Pakistan, en Somalie, au Sri Lanka, au Kirghizistan et au Nigeria. L'équipe SHR a étudié l'efficacité potentielle de dizaines de projets, certains ayant été écartés car ils ne répondaient pas aux critères d'attribution des subventions (droits civils et politiques, violences généralisées, déplacements forcés et détentions secrètes). Parmi les autres raisons ayant justifié l'abandon de projets figurent des difficultés techniques ou méthodologiques, un faible retour sur investissement et un manque d'intérêt de la part des parties prenantes concernées au sein d'Amnesty International et de l'AAAS.

Les évaluatrices ont constaté que le projet avait effectivement progressé vers l'obtention des résultats visés, conformément aux objectifs et aux indicateurs présentés dans la théorie du changement. Une grande partie des objectifs initiaux ont été atteints et les projets pilotes ont été vecteurs de changement.

- Le projet est parvenu à fournir des preuves d'atteintes aux droits humains, ce qui favorise le militantisme et l'obligation de rendre des comptes. Certains projets ont été plus efficaces que d'autres et c'est au Darfour, au Tchad et au Sri Lanka que leur impact a été le plus fort. Au Tchad notamment, le projet s'est soldé par un succès car il a contribué à mettre un terme aux expulsions et aux démolitions forcées.

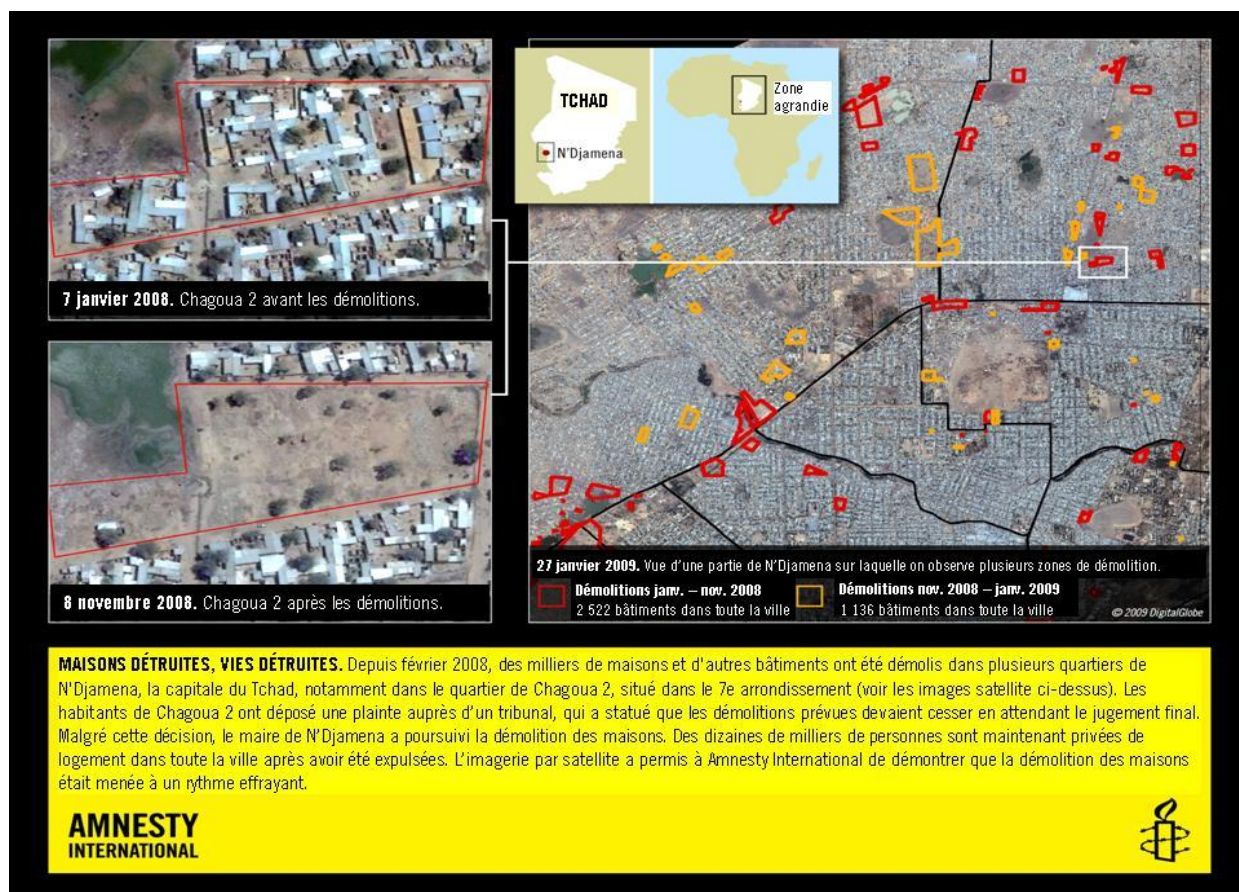


Illustration des produits du projet pilote SHR au Tchad

- Les atteintes aux droits humains repérées grâce aux technologies employées comprennent : des violences généralisées et des déplacements forcés (à la suite d'un conflit ou de la démolition de bidonvilles) au Darfour, au Sri Lanka, au Kirghizistan, en Ossétie du Sud, au Pakistan et en Somalie, et des expulsions forcées au Tchad, en Égypte et au Nigeria. La technologie a également joué un rôle important pour identifier des centres de détention secrets présumés (car non confirmés pour le moment) en Érythrée.

- L'un des bénéfices évidents de ces technologies est qu'elles permettent de recueillir des informations sur des zones ou des régions auxquelles Amnesty International a des difficultés à accéder. Les outils utilisés ont augmenté la capacité de surveillance, à la fois au niveau de la portée et de la facilité d'accès, et ont ainsi permis de quantifier la destruction d'infrastructures civiles, d'obtenir des données sur les attaques directes contre des civils, d'identifier des armes et des auteurs d'atteintes aux droits humains et de repérer des fosses communes officielles et non officielles.
- Ces outils ont apporté des preuves manifestes, édifiantes et explicites d'atteintes aux droits humains. Ils sont aussi venus appuyer le travail de pression, de militantisme, de campagne et de sensibilisation d'Amnesty International, particulièrement grâce à la création de supports visuels. Les personnes interrogées ont pour la plupart reconnu que les images et les informations géomatiques constituaient un puissant moyen de communication et pouvaient véritablement renforcer le travail d'Amnesty International. D'une manière générale, il y a eu consensus sur le fait que les avantages de la géomatique et de l'imagerie dépassaient leurs inconvénients.
- Ces outils ont été utiles pour obtenir des preuves favorisant l'action de la justice au niveau international. En effet, ils ont permis de reconstituer des successions d'événements afin d'établir des responsabilités juridiques et de mettre en évidence les types de dommages infligés à des infrastructures civiles ; ils ont apporté des preuves allant à l'encontre des informations officielles et peuvent être mis en place rapidement, ce qui est très appréciable.
- L'utilisation d'outils géomatiques a contribué à asseoir la réputation et la crédibilité d'Amnesty International et a aidé à montrer que cette organisation était vraiment à la pointe du progrès en matière de suivi et de diffusion des informations relatives aux droits humains, ce qui constitue un effet positif inattendu.
- Ce projet cherchait également à inculquer au personnel, en particulier à celui du SI, une culture du recours à la science comme moyen de faire évoluer la situation des droits humains. L'équipe SHR a proposé une formation au personnel du SI afin de promouvoir l'utilisation et la compréhension des technologies employées. Le programme SHR avait pour ambition de doter les chercheurs et les défenseurs des droits humains – aussi bien internes qu'externes à Amnesty International – de compétences, connaissances et moyens technologiques apportant de la valeur ajoutée au travail sur les droits humains. L'évaluation a conclu à une meilleure compréhension, par les programmes Afrique et Europe et Asie centrale du SI, des moyens technologiques et de l'expertise de l'équipe SHR d'AI USA. Cependant, ces technologies ne sont pas encore incorporées à la « trousse à outils » standard d'Amnesty International.
- Le partenariat entre AI USA et le SI a été productif et efficace mais, d'après les conclusions de l'évaluation, il pourrait être renforcé à l'avenir en appliquant les recommandations énoncées ci-dessous. Dans l'ensemble, les deux parties ont trouvé cette expérience très positive. Les principaux facteurs de réussite relevés par les personnes interrogées au sein du SI et de la section des États-Unis sont la disponibilité et l'enthousiasme de l'équipe SHR. Des tensions entre le personnel du SI et l'équipe SHR sont toutefois apparues à quelques reprises au sujet de la qualité des images ou de la présentation du cas concerné. Il est manifestement nécessaire d'établir un meilleur système de validation qui permette au SI (les « spécialistes des droits humains ») de commenter et de modifier les textes accompagnant les images. Ce système doit également respecter un calendrier clairement défini et prévoir une validation finale convenue avant le début du projet.
- D'après les évaluatrices, la gestion du projet aurait pu être meilleure. Les objectifs manquaient souvent de clarté et la responsabilité du suivi n'était pas assez bien répartie entre l'équipe SHR d'AI USA et le personnel du SI. En établissant dès le départ un cadre de suivi clair et en identifiant les rôles et responsabilités respectifs de l'équipe d'AI USA et du personnel du SI, il aurait été possible de favoriser la collecte de données de suivi et de mieux évaluer les progrès et évolutions obtenus.

CONTRIBUTION À L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES DROITS HUMAINS

L'évaluation révèle que ces technologies ont clairement fait avancer Amnesty International sur la voie d'un plus grand impact. Cependant, il convient de noter que les méthodes et outils géomatiques n'ont pas été utilisés de façon isolée ; chaque projet ou campagne a fait appel à un ensemble d'outils et techniques, dont des outils géomatiques. Par conséquent, il est difficile de distinguer la contribution apportée uniquement par ces technologies.

ÉVOLUTIONS AU NIVEAU DE LA VIE DE LA POPULATION

Au **Sri Lanka**, l'utilisation de systèmes d'information géographique associée à la mobilisation, à la pression médiatique et au travail de pression mené par Amnesty International et d'autres organisations a contribué à rendre leur liberté de mouvement à environ 300 000 civils auparavant détenus dans des camps pour personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Au **Tchad**, le personnel de l'équipe SHR et du SI considère que ce projet et les efforts de la population locale ont grandement participé à empêcher les expulsions forcées dans une partie de la ville qui était menacée de démolition.

ÉVOLUTIONS EN MATIÈRE D'OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES

Le travail de sensibilisation et de pression est une composante essentielle de tout projet et les outils géomatiques y ont contribué à divers degrés :

- Une analyse issue du projet au Sri Lanka a été utilisée dans le rapport du Département d'État américain sur les crimes de guerre perpétrés dans ce pays et distribuée à d'autres ONG. Par la suite, des médias ont affirmé que la pression exercée par le Département d'État américain avait servi de catalyseur à l'action du gouvernement sri-lankais.
- Le Conseil de l'Union européenne s'est vu présenter un rapport sur le conflit en Géorgie dans lequel les enquêteurs ont fait plusieurs fois référence à des analyses d'images satellite et ont cité des documents du projet SHR.
- Le personnel du SI et d'AI USA a utilisé des analyses d'images satellite pour effectuer un travail de pression direct auprès de plusieurs agences gouvernementales américaines.
- Les personnes interrogées considèrent que les images obtenues pourraient faciliter leurs actions de plaidoyer mais elles n'ont pas toutes le sentiment que les images et produits des outils géomatiques permettent un meilleur **accès** aux décideurs politiques.

Ce projet avait également pour objectif de s'attaquer à la culture de l'**impunité** et d'empêcher la dissimulation et la négation des atteintes aux droits humains visant à échapper à la justice. L'évaluation est arrivée aux conclusions suivantes :

- Très peu de collaborateurs impliqués dans les projets pilotes au SI estiment que le projet peut à lui seul répondre à un objectif aussi ambitieux mais cependant, dans le cas du Sri Lanka, les personnes interrogées considèrent que l'ensemble du travail d'Amnesty International a effectivement participé à ce que des responsabilités soient établies. Certaines parties prenantes pensent qu'au Kirghizistan les outils géomatiques ont contribué à l'obligation de rendre des comptes.
- La plupart des personnes interrogées estiment que les images ou les informations présentes sur les cartes ne peuvent pas jouer un rôle dissuasif mais elles considèrent tout de même que ces données aident à exiger que les responsables rendent des comptes et à s'assurer que cela soit le cas, particulièrement au Sri Lanka.

L'évaluation a cherché à savoir si ce projet améliorerait la visibilité des atteintes aux droits humains et augmentait les appels à une évolution de la situation. Elle a révélé des opinions partagées quant à l'éventuelle contribution des images satellite et des autres produits des projets à la création de contenus médiatiques et à la promotion d'une meilleure couverture des problèmes existants. Les images ont permis de raconter une histoire qui abordait ces problèmes de façon simple et évocatrice. Certains participants pensent que les images ont aidé à attirer l'attention des médias et à assurer une meilleure couverture médiatique.

- Dans le cas de la section du Royaume-Uni d'Amnesty International, la contribution des produits générés par le projet au Sri Lanka a été inestimable pour attirer l'attention des médias. Cette section a déclaré qu'elle essayait d'attirer l'attention des médias britanniques sur ce sujet depuis un certain temps mais sans grand succès ; elle considère les images satellite comme un moyen clé de susciter l'intérêt.
- Aux États-Unis, la couverture médiatique a été non négligeable. Plusieurs médias diffusés aux États-Unis et à l'échelle internationale ont rendu compte du projet d'AI USA en partenariat avec l'AAAS. Un reportage de Reuters sur le conflit en Ossétie du Sud a été cité dans un important article publié dans le *New York Times* ainsi que sur la page d'accueil d'un grand portail d'information sur la crise humanitaire et en matière de droits humains.
- Au Tchad, un membre du personnel a déclaré que la présentation du communiqué de presse s'appuyait sur la présence des images et les utilisait comme « accroche » pour intéresser les médias.

ÉVOLUTIONS EN MATIÈRE DE MILITANTISME ET DE MOBILISATION

L'évaluation de l'impact de ces projets sur le militantisme s'est avérée délicate car peu de données étaient disponibles quant au nombre d'actions mises en place sur Internet ou au sein des sections. Très peu d'employés interrogés au sein du SI ont pu nous renseigner sur le travail de campagne ou les activités militantes nées directement du projet et très peu de sections, si ce n'est aucune, ont donné des informations sur leur utilisation des produits du projet ou sur des activités militantes menées grâce à ceux-ci. Cependant, l'équipe SHR a pu suivre de façon assez efficace les actions menées, notamment celles d'AI USA :

- L'action en ligne sur le Tchad a été signée par plus de 30 000 personnes.
- En ce qui concerne le Sri Lanka, plus de 70 000 signatures ont été collectées dans le cadre de la campagne d'Amnesty International sur les déplacements et l'obligation de rendre des comptes au sujet des violations du droit international. Le programme SHR a soutenu l'action mondiale « Ouvrez les portes des camps au Sri Lanka » en rassemblant plus de 35 000 signatures sur Internet (sur les 40 000 signatures recueillies au total par Amnesty International). En outre, le programme SHR a contribué de façon non négligeable au recueil de plus de 50 000 signatures dans le cadre d'une pétition mondiale demandant aux Nations unies de mener une enquête internationale.
- Pour ce qui est du Pakistan, trois actions en ligne ont été accessibles sur le site « Eyes on Pakistan », l'un des nombreux sous-sites spécialisés créés pour ce projet. AI USA a utilisé des informations géomatiques en vue d'inciter ses militants à demander au gouvernement des États-Unis de garantir une meilleure protection des civils dans le nord-ouest du Pakistan. Le taux de réponse a été supérieur à la moyenne : 13 000 personnes ont signé la pétition en ligne.

L'évaluation conclue donc que les systèmes d'information géographique disposent d'un bon potentiel pour favoriser le militantisme et le travail de campagne.

RECOMMANDATIONS

CHOIX DES PROJETS/THÈMES/PAYS ET EXÉCUTION DES PROJETS

- **Choisir les projets de façon plus stratégique** : les projets peuvent avoir une meilleure durée de vie et un plus grand impact sur la situation des droits humains si l'on se concentre sur un nombre plus restreint de projets choisis en raison de leur potentiel stratégique. L'intérêt de l'utilisation d'outils géomatiques plutôt que d'autres options dans le cadre de projets d'Amnesty International devrait être évalué attentivement afin de garantir une utilisation optimale des ressources.
- **Intégrer les outils géomatiques aux stratégies de communication médiatique et de travail de campagne** : le personnel devrait utiliser ces images au sein de sa stratégie médiatique globale. Il serait également bénéfique de les prendre en considération lors de la phase de planification stratégique des grandes campagnes afin d'assurer l'efficacité de ces dernières. Amnesty International devrait avoir une approche plus stratégique dans le choix des images et de leur fréquence d'utilisation. Elle devrait veiller à ce que les images soient choisies et publiées de façon stratégique afin d'éveiller l'intérêt des médias.
- **Compléter les méthodes traditionnelles d'Amnesty International** : l'utilisation d'outils géomatiques devrait passer par une évaluation attentive de l'intérêt et de la validité des éléments d'information obtenus. Sauf cas exceptionnels, ces outils devraient venir en complément des travaux de recherche traditionnels d'Amnesty International, vérifiés sur le terrain. Il doit être clair que cette technologie est utilisée pour asseoir la réputation déjà acquise par Amnesty International selon laquelle l'organisation diffuse des informations exactes et vérifiées.
- **S'aligner sur le cycle de planification** : l'équipe SHR devrait être plus impliquée lors de l'étape de planification de l'élaboration et de l'exécution du projet. Elle devrait être informée du calendrier retenu lors de la planification opérationnelle et y participer. L'équipe SHR et le SI devraient tenir compte des priorités fixées pour l'ensemble de l'organisation. Ils devraient, par exemple, se référer à la liste des pays prioritaires et à la Liste des priorités mondiales lorsqu'ils évaluent des projets potentiels. Idéalement, les projets pilotes devraient contribuer à établir ces priorités.
- **Avoir recours à la planification participative** : l'équipe SHR devrait employer des techniques de planification participative qui permettent de tenir compte des apports du SI (ou de l'équipe d'AI USA) et, le cas échéant, des partenaires ou des individus aux côtés desquels le projet doit être mené ou qui seront les bénéficiaires de celui-ci.
- **Normaliser les formulaires de demande de projet pilote** : l'équipe SHR doit mettre en place un formulaire de demande de projet normalisé qui mette en avant les objectifs, les tâches, le calendrier et les résultats mesurables attendus.
- **Établir une ligne directrice et prendre position sur le « crowdsourcing »** : Amnesty International doit établir une ligne directrice concernant l'utilisation d'informations issues du « crowdsourcing » dans le cadre de ses activités de recherche ou de campagne et de sensibilisation. Cette ligne directrice doit étudier attentivement les responsabilités éthiques d'Amnesty International, les résultats attendus et la validité des informations recueillies.

GESTION DE PROJET, COMMUNICATIONS ET TRAVAIL EN PARTENARIAT

- **Comité directeur** : la mission du comité directeur doit être clairement établie et appliquée. Le comité directeur doit donner une direction stratégique claire à la sélection de projets et intervenir en tant qu'organe de négociation et de prise de décision lorsqu'un désaccord survient au sein de l'un des projets pilotes.
- **Protocole d'accord** : le protocole d'accord doit être partagé avec tous les membres du personnel impliqués dans le projet pilote. En outre, il peut être utile d'établir des accords sur les niveaux de service pour chaque projet ou consultation menés à bien par l'équipe SHR. L'accord sur les niveaux de service permettrait de spécifier les attentes des deux parties, d'établir clairement les rôles et responsabilités de chacun, les modalités de validation et le calendrier.
- **Communication** : la bonne pratique de tenir régulièrement informé le comité directeur doit se poursuivre. L'équipe SHR devrait continuer à expliquer clairement la durée que peut prendre le processus ainsi que le temps et la contribution attendus de la part des équipes des projets.
- **Validation des textes et des autres productions** : L'établissement d'accord sur les niveaux de service contribuerait à fixer le processus de validation et de négociation relatif à la présentation des résultats obtenus. Il est extrêmement important de décider à l'avance qui donnera la validation finale.
- **Gestion de projet** : l'équipe SHR devrait essayer de s'assurer qu'un responsable est désigné pour chaque projet en adoptant un fonctionnement semblable à celui de la gestion de comptes. Cela contribuerait à obtenir une meilleure cohérence et à éviter la confusion liée à la présence de multiples canaux de communication.
- **Gestion des connaissances** : l'équipe SHR doit s'assurer qu'un système de gestion des connaissances est établi et appliqué de façon systématique, et que le recueil de documents écrits sur le processus, les communications, les produits et le suivi a bien lieu.

IMPLICATION, SOUTIEN ET FORMATION POUR S'INSCRIRE DANS LA DURÉE

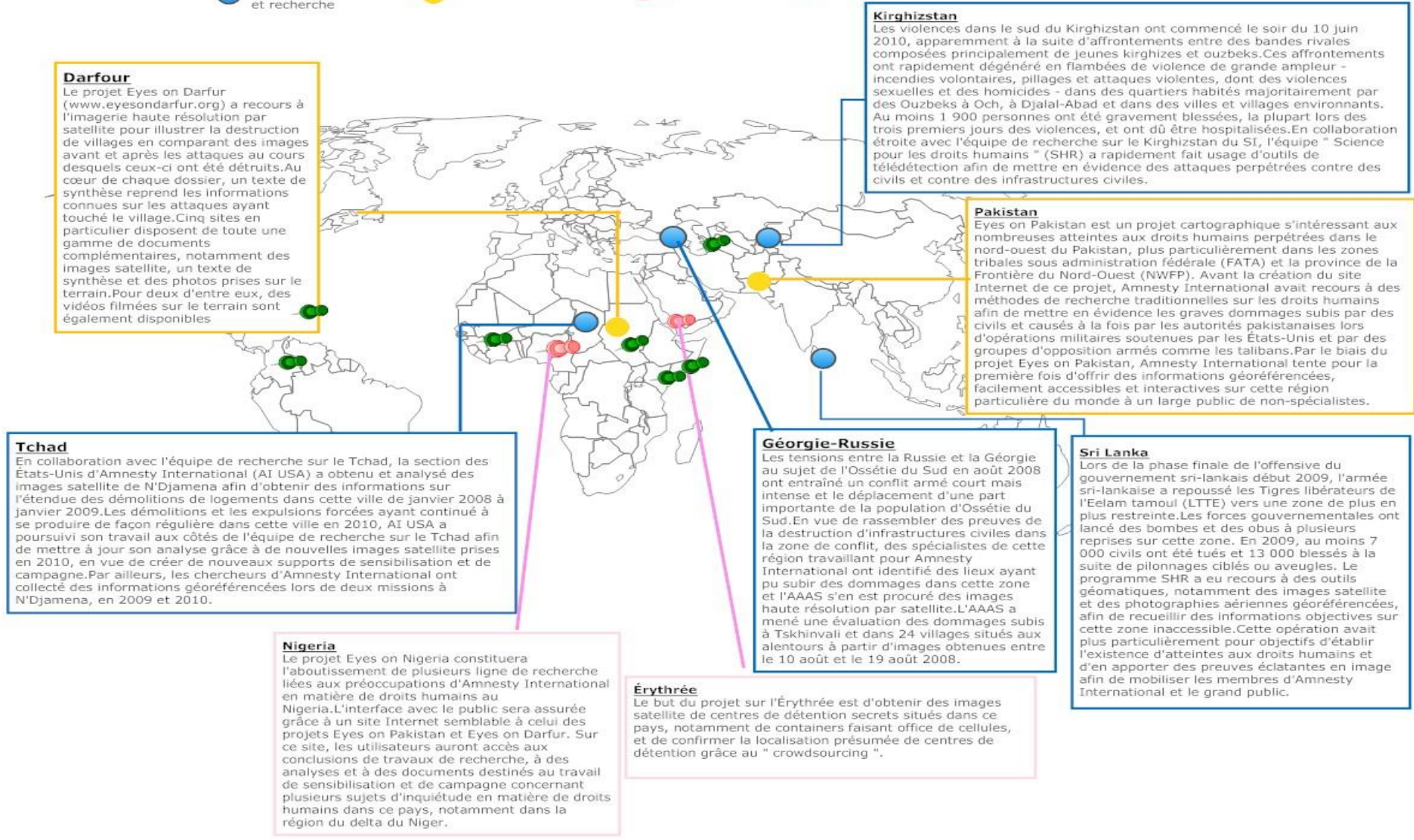
- **Implication des dirigeants d'AI** : il est très important non seulement de familiariser les chercheurs et les chargés de campagne à ces outils, mais également d'y sensibiliser les membres plus haut placés d'Amnesty International.
- **Formation et renforcement des capacités** : des ressources adéquates devraient être mises à disposition en vue d'étendre la formation au sein du SI et dans les sections. La publication d'un « Guide de la géomatique » présentant les outils, leur utilisation, les applications au sein d'Amnesty International et les opportunités futures serait un grand atout. Il pourrait être avantageux de travailler en partenariat avec l'Unité méthodes de recherche du SI afin d'essayer d'intégrer ces outils à la formation sur les méthodes de recherche délivrée actuellement au personnel du SI. Le SI doit accentuer la formation aux méthodes quantitatives.

OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES, APPRENTISSAGE, ÉVALUATION DE L'IMPACT

- **Suivi et apprentissage** : chaque projet pilote devrait être mené comme un mini-projet respectant le cycle organisationnel des projets d'Amnesty International. En établissant dès le départ un cadre de suivi clair et en identifiant les rôles et responsabilités de chacun, le personnel favorisera la collecte de données de suivi et la capacité à évaluer les progrès et évolutions.
- **Diffusion des connaissances** : l'équipe SHR devrait poursuivre le formidable travail de sensibilisation à ces outils qu'elle a accompli auprès du monde extérieur. Elle devrait continuer d'effectuer des présentations lors de conférences auprès de professionnels et d'universitaires et de publier des articles.
- **Intégration des enseignements aux nouveaux projets** : l'équipe SHR devrait continuer à se référer aux enseignements tirés de ce projet, à la fois en matière de technologie mais aussi de travail avec des partenaires, lors de la planification et de l'élaboration de nouveaux projets.
- **Diffuser cette évaluation** : une synthèse de l'évaluation devrait être mise à disposition de l'organisation pour favoriser l'apprentissage et les discussions.
- **Centre d'expertise** : AI USA devrait envisager de recommander que l'équipe SHR soit officiellement reconnue comme un centre d'expertise par l'Équipe de direction mondiale. Cela contribuerait à doter l'équipe SHR des ressources et du poids nécessaires et à promouvoir l'utilisation d'outils géomatiques dans l'ensemble de l'organisation.

Projets pilotes menés dans le cadre du projet " Science pour les droits humains "

● Imagerie par satellite et recherche
 ● Carte satellite interactive
 ● ● Projet en cours
 ● ● Projet inachevé ou de test



Darfour
 Le projet Eyes on Darfur (www.eyesondarfur.org) a recours à l'imagerie haute résolution par satellite pour illustrer la destruction de villages en comparant des images avant et après les attaques au cours desquels ceux-ci ont été détruits. Au cœur de chaque dossier, un texte de synthèse reprend les informations connues sur les attaques ayant touché le village. Cinq sites en particulier disposent de toute une gamme de documents complémentaires, notamment des images satellite, un texte de synthèse et des photos prises sur le terrain. Pour deux d'entre eux, des vidéos filmées sur le terrain sont également disponibles.

Kirghizstan
 Les violences dans le sud du Kirghizstan ont commencé le soir du 10 juin 2010, apparemment à la suite d'affrontements entre des bandes rivales composées principalement de jeunes kirghizes et ouzbeks. Ces affrontements ont rapidement dégénéré en flambées de violence de grande ampleur - incendies volontaires, pillages et attaques violentes, dont des violences sexuelles et des homicides - dans des quartiers habités majoritairement par des Ouzbeks à Och, à Djalal-Abad et dans des villes et villages environnants. Au moins 1 900 personnes ont été gravement blessées, la plupart lors des trois premiers jours des violences, et ont dû être hospitalisées. En collaboration étroite avec l'équipe de recherche sur le Kirghizstan du SI, l'équipe " Science pour les droits humains " (SHR) a rapidement fait usage d'outils de télédétection afin de mettre en évidence des attaques perpétrées contre des civils et contre des infrastructures civiles.

Pakistan
 Eyes on Pakistan est un projet cartographique s'intéressant aux nombreuses atteintes aux droits humains perpétrées dans le nord-ouest du Pakistan, plus particulièrement dans les zones tribales sous administration fédérale (FATA) et la province de la Frontière du Nord-Ouest (NWFP). Avant la création du site Internet de ce projet, Amnesty International avait recours à des méthodes de recherche traditionnelles sur les droits humains afin de mettre en évidence les graves dommages subis par des civils et causés à la fois par les autorités pakistanaises lors d'opérations militaires soutenues par les États-Unis et par des groupes d'opposition armés comme les talibans. Par le biais du projet Eyes on Pakistan, Amnesty International tente pour la première fois d'offrir des informations géoréférencées, facilement accessibles et interactives sur cette région particulière du monde à un large public de non-spécialistes.

Tchad
 En collaboration avec l'équipe de recherche sur le Tchad, la section des États-Unis d'Amnesty International (AI USA) a obtenu et analysé des images satellite de N'Djamena afin d'obtenir des informations sur l'étendue des démolitions de logements dans cette ville de janvier 2008 à janvier 2009. Les démolitions et les expulsions forcées ayant continué à se produire de façon régulière dans cette ville en 2010, AI USA a poursuivi son travail aux côtés de l'équipe de recherche sur le Tchad afin de mettre à jour son analyse grâce à de nouvelles images satellite prises en 2010, en vue de créer de nouveaux supports de sensibilisation et de campagne. Par ailleurs, les chercheurs d'Amnesty International ont collecté des informations géoréférencées lors de deux missions à N'Djamena, en 2009 et 2010.

Géorgie-Russie
 Les tensions entre la Russie et la Géorgie au sujet de l'Ossétie du Sud en août 2008 ont entraîné un conflit armé court mais intense et le déplacement d'une part importante de la population d'Ossétie du Sud. En vue de rassembler des preuves de la destruction d'infrastructures civiles dans la zone de conflit, des spécialistes de cette région travaillant pour Amnesty International ont identifié des lieux ayant pu subir des dommages dans cette zone et l'AAAS s'en est procuré des images haute résolution par satellite. L'AAAS a mené une évaluation des dommages subis à Tskhinvali et dans 24 villages situés aux alentours à partir d'images obtenues entre le 10 août et le 19 août 2008.

Sri Lanka
 Lors de la phase finale de l'offensive du gouvernement sri-lankais début 2009, l'armée sri-lankaise a repoussé les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE) vers une zone de plus en plus restreinte. Les forces gouvernementales ont lancé des bombes et des obus à plusieurs reprises sur cette zone. En 2009, au moins 7 000 civils ont été tués et 13 000 blessés à la suite de pilonnages ciblés ou aveugles. Le programme SHR a eu recours à des outils géomatiques, notamment des images satellite et des photographies aériennes géoréférencées, afin de recueillir des informations objectives sur cette zone inaccessible. Cette opération avait plus particulièrement pour objectifs d'établir l'existence d'atteintes aux droits humains et d'en apporter des preuves éclatantes en image afin de mobiliser les membres d'Amnesty International et le grand public.

Nigeria
 Le projet Eyes on Nigeria constituera l'aboutissement de plusieurs lignes de recherche liées aux préoccupations d'Amnesty International en matière de droits humains au Nigeria. L'interface avec le public sera assurée grâce à un site Internet semblable à celui des projets Eyes on Pakistan et Eyes on Darfur. Sur ce site, les utilisateurs auront accès aux conclusions de travaux de recherche, à des analyses et à des documents destinés au travail de sensibilisation et de campagne concernant plusieurs sujets d'inquiétude en matière de droits humains dans ce pays, notamment dans la région du delta du Niger.

Érythrée
 Le but du projet sur l'Érythrée est d'obtenir des images satellite de centres de détention secrets situés dans ce pays, notamment de containers faisant office de cellules, et de confirmer la localisation présumée de centres de détention grâce au " crowdsourcing ".